

# **Bilan du mouvement intra-académique des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale**

La présente fiche donne les principales caractéristiques du mouvement intra-académique 2021 des personnels du second degré.

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique et de la suppression du rôle consultatif des CAP en matière de mobilité, les services ont procédé à l'expertise des situations individuelles en particulier celles fondées sur des priorités légales afin de leur donner satisfaction dans toute la mesure du possible et dans le respect des contraintes liées à la vacance des postes.

Les données du présent document correspondent aux résultats du mouvement à la date d'observation du 31 août 2021 après une période d'annulation de participation et de demandes de révisions.

L'objectif du mouvement lié à la mobilité intra-académique est de permettre la satisfaction du plus grand nombre de demandes par un accompagnement individualisé et de proximité tout en assurant la couverture optimale des besoins d'enseignement de l'ensemble du territoire académique. Il est particulièrement veillé à concilier la satisfaction des demandes des personnels bénéficiant d'une priorité légale avec la prise en compte des nécessités de service dans un objectif de fluidité du mouvement. L'ensemble des demandes fait l'objet d'un traitement équitable et attentif.

Les enseignants fonctionnaires du second degré, après avoir été affecté dans une académie par décision ministérielle, participent aux opérations du mouvement intra-académique pour être affectés sur un poste au sein de cette académie.

Les personnels peuvent formuler des vœux dans le cadre de deux mouvements : le mouvement intra-académique et le mouvement spécifique académique.

Le mouvement spécifique a lieu en premier et permet aux enseignants de candidater directement sur des postes dits « à *profil* » : BTS, français langue seconde, classes européennes...L'affectation sur ces postes dépend du dossier des enseignants et non pas de l'application d'un barème.

Le mouvement intra-académique permet la mutation des titulaires et d'affecter les néo-titulaires (ex-stagiaires affectés pour la première fois en tant que titulaire). Il est organisé disciplinairement, certifiés / agrégés enseignant la même discipline sont traités ensemble. Les affectations sont effectuées sur le fondement d'un barème.

Si le nombre de point est insuffisant, les titulaires, à l'exception des titulaires dont la participation est obligatoire (entrants dans l'académie) n'obtiennent pas de mutation.

En revanche, les néo-titulaires, devant obligatoirement recevoir une affectation, peuvent être affectés sur un poste hors vœux dans le cadre de la procédure dite d'extension des vœux.

## I. Bilan quantitatif

### a. Le dispositif d'information et de conseils

Dans le cadre de l'accompagnement des personnels, plusieurs dispositifs ont été déployés :

- mise en place d'un guide pratique de la mobilité avec une lecture facilitée
- une adresse spécifique ([mvt2021@ac-montpellier.fr](mailto:mvt2021@ac-montpellier.fr)). 289 réponses ont été apportées aux personnels par courriel pendant la période de saisie des vœux (25 mars à 12h au 8 avril 2021 à 12h).
- un numéro téléphonique spécifique dédié aux conseils et à l'information sur la mobilité

Le taux de réponse (nombre d'appels ou de rappels) s'établit toujours autour de 72% (72,4% - 265 appels traités au lieu de 350 appels).

### b. Les participants

Le mouvement intra-académique 2021 se caractérise par une hausse de la participation (+7,86% par rapport au mouvement 2020) pour s'établir à 2622 demandes, tous corps confondus.

### **Evolution de la participation**

Corps	2019	2020	2021	Evolution de la participation (en %)
Agrégé	1789	304	337	10,86%
Certifié		1494	1605	7,43%
CPE	119	105	115	9,52%
PLP	311	264	297	12,50%
PROF. EPS	268	241	231	-4,15%
Psy-EN	31	23	37	60,87%
Total	2518	2431	2622	7,86%

Parmi les participants 2021, 675 sont des participants obligatoires contre 654 en 2020, soit une hausse de 3,21 %. De même, le nombre de participants non obligatoires passe de 1777 à 1947, soit une hausse de 9,57%.

### **Tableau de synthèse des demandes et des résultats**

1244 demandes de mutation ont été réalisées (contre 1153 en 2020 et 1059 en 2019), tous corps confondus soit un taux de mutation de 47,4%, identique à celui du mouvement 2020. Il était de 42% en 2019.

Le taux de mutation des participants non obligatoires est de 29,22% en hausse de 1,22 point. 45,17% sont mutés sur leur vœu 1 contre 43% l'an passé.

Le taux de mutation de ces personnels a augmenté par rapport à l'an dernier, il se situait à 28%.

	Non obligatoires					Obligatoire							Total général
						Stagiaire			Titulaire (Entrants+mesures de carte scolaire)				
	Total Muté	Taux de mutation	Muté sur vœu 1	Taux de satisfaction muté sur vœu 1	Total titulaire	Total Muté	Muté sur vœu 1	Taux de satisfaction muté sur vœu 1	Total Muté	Muté sur vœu 1	Taux de satisfaction muté sur vœu 1	Total obligatoires	
Agrégé	79	29,26%	39	49,37%	270	5	1	20,00%	62	-	-	67	337
Certifié	351	29,57%	149	42,45%	1187	115	10	8,70%	303	54	17,82%	418	1605
CPE	24	25,53%	9	37,50%	94	3		-	18	2	11,11%	21	115
EPS	48	25,53%	17	35,42%	188	2		-	41	5	12,20%	43	231
PLP	61	32,28%	38	62,30%	189	26	7	26,92%	82	21	25,61%	108	297
Psy-EN	6	31,58%	5	83,33%	19	4		0,00%	14	3	21,43%	18	37
<b>Total général</b>	<b>569</b>	<b>29,22%</b>	<b>257</b>	<b>45,17%</b>	<b>1947</b>	<b>155</b>	<b>18</b>	<b>11,61%</b>	<b>520</b>	<b>85</b>	<b>16,35%</b>	<b>675</b>	<b>2622</b>

### Nombre de postes restés vacants après mouvement par corps

Le nombre de postes restés vacants après mouvement (y compris les postes spécifiques) est de 345 contre 295 au titre du mouvement 2020.

Corps	Mouvement général	Mouvement spécifique	Total
Agrégé / Certifiés	112	18	130
PLP	121	51	172
EPS	8	0	8
CPE	3	1	4
Psy-EN	31	0	31
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>70</b>	<b>345</b>

### Taux de participation par corps

Le taux varie selon les corps. 8,42% des PSYEN ont participé au mouvement contre 20,92% des professeurs d'EPS. Le taux de participation des titulaires de l'académie (participants non obligatoires) s'élève à 10,89%.

Les corps des professeurs certifiés, d'EPS et CPE présentent toujours un taux de participation supérieur à la moyenne académique par rapport au mouvement 2020. A noter une hausse de la participation des psychologues de l'éducation nationale (+ 5 pts).

Corps	Effectif académique	Participants	Taux de participation
Agrégé	2370	337	14,22%
Certifié	9828	1605	16,33%
CPE	509	115	22,59%
EPS	1160	231	19,91%
PLP	2289	297	12,98%
Psy-EN	271	37	13,65%
<b>Total</b>	<b>16483</b>	<b>2622</b>	<b>15,91%</b>

### Taux de participation par sexe et corps

1593 femmes ont participé au mouvement 2021 (1497 en 2020) soit 60,76% de l'ensemble des participants à la mobilité intra-académique.

Au regard de leur poids dans l'effectif académique (59,48%), les femmes participent de manière quasi-identique à la mobilité intra-académique (60,76%). Le même constat peut être établi pour les hommes.

#### Part des femmes et hommes par corps (effectif académique)

Corps	Femmes	Taux	Hommes	Taux	Total
CPE	390	76,62%	119	23,38%	509
Agrégés	1245	52,53%	1125	47,47%	2370
Certifiés	6242	63,51%	3586	36,49%	9828
PLP	1162	50,76%	1127	49,24%	2289
EPS	506	43,62%	654	56,38%	1160
Psy-EN	226	83,39%	45	16,61%	271
<b>Total général</b>	<b>9771</b>	<b>59,48%</b>	<b>6656</b>	<b>40,52%</b>	<b>16427</b>

#### Part des femmes et hommes par corps ayant participé au mouvement (effectif « mouvement »)

Corps	Femmes	Taux	Hommes	Taux	Total général
Agrégés *	187	55,49%	150	44,51%	337
Certifiés *	1037	64,61%	568	35,39%	1605
CPE	93	80,87%	22	19,13%	115
EPS	99	42,86%	132	57,14%	231
PLP	146	49,16%	151	50,84%	297
Psy-EN	31	83,78%	6	16,22%	37
<b>Total général</b>	<b>1593</b>	<b>60,76%</b>	<b>1029</b>	<b>39,24%</b>	<b>2622</b>
* Données 2021 Agrégés/certifiés (données 2020 : 1780)	1224	63,03%	718	36,97%	1942

#### Profil des candidats

##### Taux de mutation des titulaires de l'académie (participants non obligatoires) par corps

Lors du mouvement intra-académique 2021, 569 titulaires ont obtenu satisfaction soit un taux de mutation de 29,22% (28% en 2020), en hausse de 1,22 points.

257 titulaires ont été satisfaits sur leur vœu 1, soit un taux de satisfaction de 45,15% (43% en 2019). 450 titulaires ont été satisfaits sur un de leurs cinq premiers vœux, soit un taux de satisfaction de 79%.

Corps	Titulaires	Muté	Taux de mutation 2021	Taux de mutation 2020	Evolution (en points)
Agrégés	270	<b>79</b>	29,26%	-	-
Certifiés	1187	<b>351</b>	29,57%	-	-
CPE	94	<b>24</b>	25,53%	31,87%	-6,34
EPS	188	<b>48</b>	25,53%	26,80%	-1,27
PLP	189	<b>61</b>	32,28%	24,00%	8,28
Psy-EN	19	<b>6</b>	31,58%	60,00%	-28,42
<b>Total général</b>	<b>1947</b>	<b>569</b>	<b>29,22%</b>	28,00%	1,22

##### Zoom sur le profil des participants obligatoires :

Ventilation des candidats par académie d'origine (hors académie de Montpellier)

136 candidats proviennent des académies franciliennes (Paris, Créteil, Versailles) soit 30% des candidats ayant muté dans l'académie.

Viennent ensuite les académies d'Aix-Marseille (40 candidats), Grenoble (32 candidats) et Toulouse (31candidats)

Académie	Femmes	Hommes	Total	%
29ème base	14	16	30	7%
Aix-Marseille	20	20	40	9%
Amiens	15	4	19	4%
Besançon		3	3	1%
Bordeaux	1	4	5	1%
Caen	1		1	0%
Clermont-Ferrand	5	5	10	2%
Créteil	44	29	73	16%
Dijon	3	6	9	2%
Grenoble	22	10	32	7%
Guadeloupe	2	2	4	1%
Guyane	4	4	8	2%
Lille	13	6	19	4%
Limoges	1		1	0%
Lyon	12	5	17	4%
Martinique		2	2	0%
Mayotte	2	5	7	2%
Nancy-Metz	3	2	5	1%
Nice	3	3	6	1%
Nouvelle Calédonie	6	6	12	3%
Orléans-Tours	6	3	9	2%
Paris	6	4	10	2%
Poitiers	3	2	5	1%
Polynésie Française	3	9	12	3%
Reims	6	3	9	2%
Rennes	1		1	0%
Réunion	2	1	3	1%
Rouen	3	3	6	1%
Strasbourg	3	1	4	1%
Toulouse	19	12	31	7%
Versailles	35	18	53	12%
<b>Total général</b>	<b>258</b>	<b>188</b>	<b>446</b>	<b>100%</b>

**Poids des participants obligatoires** (stagiaires + titulaires mutés lors du mouvement inter-académique)

Par rapport au mouvement 2020, le poids global des participants obligatoires est en baisse de 1,26 points. Cette diminution se traduit principalement sur les corps des agrégés (19,88% au lieu de 26%), professeurs d'EPS (18,61% au lieu de 21%) et des psychologues de l'éducation nationale (48,65% au lieu de 57%). En certifiés / agrégés, les participants obligatoires représentent 25, 28 % des candidats.

Corps	Participants obligatoires	%	Total candidats
Agrégé	67	19,88%	337
Certifié	418	26,04%	1605
CPE	21	18,26%	115
EPS	43	18,61%	231
PLP	108	36,36%	297
Psy-EN	18	48,65%	37
<b>Total général</b>	<b>675</b>	<b>25,74%</b>	<b>2622</b>

### Ventilation par âge des participants obligatoires

Par rapport au mouvement 2020, la représentation par classe d'âge est restée stable à l'exception de la population des 51/55 ans qui ne représentent plus que 9% (12% en 2020).

	Agrégé	%	Certifié	%	CPE	%	EPS	%	PLP	%	Psy-EN	%	Total général	%
De 23 à 25 ans			19		1		2						22	3%
De 26 à 30 ans	13	19%	51	12%	2	10%	17	40%	10	9%	1	6%	94	14%
De 31 à 35 ans	14	21%	87	21%	5	24%	5	12%	8	7%	4	22%	123	18%
De 36 à 40 ans	9	13%	59	14%	4	19%	5	12%	20	19%	4	22%	101	15%
De 41 à 45 ans	6	9%	62	15%	3	14%	4	9%	21	19%	3	17%	99	15%
De 46 à 50 ans	13	19%	70	17%	2	10%	5	12%	16	15%	1	6%	107	16%
De 51 à 55 ans	8	12%	30	7%	2	10%	2	5%	18	17%	3	17%	63	9%
De 56 à 60 ans	3	4%	27	6%	1	5%	2	5%	10	9%	2	11%	45	7%
Plus de 60 ans	1	1%	13	3%	1	5%	1	2%	5	5%		0%	21	3%
<b>Total général</b>	<b>67</b>	<b>100%</b>	<b>418</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>	<b>108</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>675</b>	<b>100%</b>

## II. Le barème : les demandes au titre de la situation familiale ou du handicap

### a. Le rapprochement de conjoint (RC) et l'autorité parentale conjointe

Le taux de mutation des titulaires au titre du rapprochement de conjoint (53,3%) ou de l'autorité parentale conjointe (50%) est supérieur au taux de mutation académique des titulaires (44,1%).

Bonification au titre du rapprochement de conjoint	Demandes			Mutés								
	Total	Dont RC	Dont Autorité parentale	Total	Dont RC	Taux de mut RC	Dont RC muté sur vœu 1	Taux de satisfaction RC sur vœu 1	Dont Autorité parentale conjointe	Taux de mutation APC	Dont APC muté sur vœu 1	Taux de satisfaction APC sur vœu 1
Titulaires	2467	892	78	1072	475	53,3%	100	21,1%	39	50,0%	6	15,4%

b. Demande au titre du handicap

Les demandes de mutation formulées au titre du handicap représentent 9% des demandes de mutation formulées, en diminution (-13,8% par rapport à 2020). Cette évolution s'inscrit dans la continuité du mouvement 2020.

		2020				2021				
		Nombre de demandes	Avis favorable (bonification 1000 ou 3000 pts)	Nombre de mutés (avec bonification Handicap ou meilleur rang de vœu)	% des avis favorables mutés	Nombre de demandes	Avis favorable (bonification 1000 ou 3000 pts)	Nombre de mutés (avec bonification Handicap ou meilleur rang de vœu)	% des avis favorables mutés	
Titulaires	Agrégé/Certifié	157	79	64	81,01%	Agrégé	11	7	5	71,43%
						Certifié	110	48	37	77,08%
	CPE	20	20	12	60,00%	CPE	13	7	7	100,00%
	EPS	18	10	9	90,00%	EPS	12	4	3	75,00%
	PLP	18	8	7	87,50%	PLP	33	15	12	80,00%
	Psy-EN	3	2	2	100,00%	Psy-EN	2	2	2	100,00%
Néo titulaire	Agrégé/Certifié	15	15	15	100,00%	Agrégé	1	1	1	100,00%
						Certifié	17	12	12	100,00%
	CPE	5	5	5	100,00%	CPE	2	1	1	100,00%
	EPS	0	0	0	-	EPS	0	0	0	-
	PLP	1	1	1	100,00%	PLP	4	4	4	100,00%
	Psy-EN	1	1	1	100,00%	Psy-EN	0	0	0	-
<b>Total</b>		<b>238</b>	<b>141</b>	<b>116</b>	<b>82,27%</b>	<b>Total</b>	<b>205</b>	<b>101</b>	<b>84</b>	<b>83,17%</b>

Dans la continuité du mouvement 2020 également, dès lors que la bonification a été accordée, elle permet une plus grande satisfaction de la demande de mutation des candidats (+0,9% points par rapport au mouvement 2020).

Répartition des mutés avec la bonification « Handicap » par type de vœu – (hors candidats ayant été muté sur meilleur rang de vœu).

Parmi les 84 personnels mutés avec le bénéfice de la bonification Handicap, 38 % l'a été sur un vœu « groupement de communes ». Vient ensuite le vœu « département » (23,1 %).

Ce constat s'inscrit en continuité avec celui du mouvement 2020.

		Vœu "Etablissement"/ "IEN"	Vœu "Commune"	Vœu "Groupement de communes"	Vœu "Département"	Vœu "Zone de remplacement"	Total
Titulaires	AGREGES - CERTIFIES	1	2	6	3	4	16
	CPE	1	1	8		0	10
	EPS		2	4	4	0	10
	PLP	3	8	6	7	4	28
	PSYEN	1			1	0	2
Stagiaires	AGREGES - CERTIFIES	1		1	1	2	5
	CPE		1			0	1
	EPS			1	1	0	2
	PLP	2		6	2	0	10
<b>Total général</b>		<b>9</b>	<b>14</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>84</b>

c. Situation de parent isolé

Les demandes de mutation en raison de la situation de parent isolé concernent les candidats exerçant seuls l'autorité parentale.

Ces demandes représentent 1,44% du total des demandes et est globalement stable par rapport au mouvement 2020 (1,9% des demandes en 2020).

Le taux de mutation des titulaires au titre de la situation de parent isolé (47,1 %) est supérieur au taux de mutation académique des titulaires (44,1%). 4 néo-titulaires ont formulé une demande en raison de la situation de parent isolé alors qu'il n'y avait aucune demande au titre du mouvement 2020.

Bonification au titre de la situation de parent isolé	Demandes		Mutés				
	Total	Dont Situation de parent isolé	Total	Dont au titre de la situation de parent isolé	Taux de mutation	Dont au titre de la situation de parent isolé sur vœu 1	Taux de satisfaction
Titulaires	2467	34	1072	16	47,1%	7	20,6%
Stagiaires	155	4	155	4	100,0%	1	25,0%
<b>Total général</b>	<b>2622</b>	<b>38</b>	<b>1227</b>	<b>20</b>	<b>52,6%</b>	<b>8</b>	<b>21,1%</b>

d. Mesures de carte scolaire

Il est à noter que le nombre de mesures de carte scolaire a diminué lors du mouvement 2021 pour s'établir à 45 mesures contre 69 l'an passé (-33,3%).

Sur 45 personnels ayant fait l'objet d'une mesure de carte scolaire, 35 ont été mutés par un vœu bonifié permettant le maintien de l'ancienneté de poste soit 77,7% des personnels concernés (+0.8 point).

Corps	Mutés		
	Par vœu bonifié	Par vœu non bonifié	Total général
Agrégé	3	3	6
Certifié	26	5	31
EPS	1		1
PLP	5	2	7
<b>Total général</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>45</b>

e. Ancienneté de poste (hors néo-titulaires)

Le taux de mutation des titulaires ayant une ancienneté de poste de 8 ans et plus s'établit à 46,8% (44,6 % en 2020) soit +2,7 points au-dessus du taux académique.

Plus l'ancienneté de poste est élevée, plus le taux de mutation est important.

	Candidats	Mutés	Taux de mutation	Muté sur rang 1	Taux de satisfaction
4 et 5 ans	496	214	43,1%	57	26,6%
6 et 7 ans	283	130	45,9%	38	29,2%
8 ans et plus	748	350	46,8%	175	50,0%
Jusqu'à 3 ans	940	378	40,2%	62	16,4%
<b>Total général</b>	<b>2467</b>	<b>1072</b>	<b>43,5%</b>	<b>332</b>	<b>31,0%</b>



f. Bonification des agrégés en lycée

Sur 337 agrégés ayant participé au mouvement (304 en 2020), 104 ont bénéficié de la bonification spécifique « *agrégés en lycée* » compte tenu de leurs vœux. Parmi ces 104 personnels, 50 ont été affectés en lycée avec cette bonification soit 48,1% des personnes (42,6% en 2020).

Effectifs académiques	Participants	Dont participants ayant demandé la bonification "Agrégé"	Muté en lycée		
			Total	Dont avec bonification "Agrégé"	Taux de mutation des agrégés en lycée avec la bonification
2370	337	104	69	50	48,1%

**Focus sur le mouvement des PsyEn- EDA**

18 candidats ont formulé, au moins, un vœu « IEN-école » soit 66% des candidats.

Parmi les 18 candidats, 3 ont obtenu leur mutation par ce vœu soit 17% des demandes avec vœu IEN.

Demandes avec vœux "IEN-école" formulés	Demandes sans vœux "IEN-école" formulés	Total	Mutation par un vœu "IEN-école"	Taux de mutation
18	9	27	3	17%

**Focus sur les demandes de mutation de postes spécifiques académiques (SPEA)**

Sur 160 demandes (179 en 2020), toutes typologie de postes spécifiques académiques, 37 candidats ont été mutés soit un taux de mutation de 23,3 % (21,79% en 2020). 99 postes spécifiques académiques ont été mis au mouvement (85 en 2020).

**Taux de mutation par discipline**

	Candidat muté sur un de ses vœux SPEA	Taux de mutation	Total général	Femme	Homme
E0030-EDUCATION	1	33,33%	3	1	2
L0100-PHILO	1	100,00%	1	1	0
L0201-LETT CLASS	1	33,33%	3	2	1
L0202-LET MODERN	3	17,65%	17	5	12
L0422-ANGLAIS	2	18,18%	11	6	5
L1000-HIST. GEO.	2	8,00%	25	10	15
L1300-MATHS	1	25,00%	4	1	3
L1400-TECHNOLOGI	1	33,33%	3	0	3
L1412-SII.ING.EL	1	16,67%	6	2	4
L1500-PHY.CHIMIE	1	14,29%	7	5	2
L1700-EDU MUSICA	1	33,33%	3	1	2

L1800-ARTS PLAST	1	9,09%	11	8	3
L1900-E. P. S	1	25,00%	4	2	2
L2001-ASSISTANT	1	33,33%	3	2	1
L8012-ECO.GE.FIN	5	26,32%	19	10	9
L8013-ECO.GE.MK	1	33,33%	3	3	0
L8015-MUC	5	71,43%	7	5	2
L8017-NRC	2	20,00%	10	7	3
P2100-G.IND.BOIS	1	100,00%	1	0	1
P3028-PEINT REVT	2	13,33%	15	0	15
P7140-HORTICULTU	1	100,00%	1	0	1
P8039-ECO.GE.GA	2	66,67%	3	1	2
Total général	37	23,13%	160	72	88

### Taux de mutation par discipline et par sexe

Le taux de mutation des femmes ayant obtenu une mutation sur un poste spécifique est de 59% (+15 pts par rapport au mouvement 2020).

Les affectations en économie-gestion représentent plus du tiers des affectations prononcées (35,1%).

Discipline	Femme	Taux	Homme	Taux	Total
E0030-EDUCATION			1	100%	1
L0100-PHILO	1	100%			1
L0201-LETT CLASS	1	100%			1
L0202-LET MODERN	1	33%	2	67%	3
L0422-ANGLAIS	1	50%	1	50%	2
L1000-HIST. GEO.	1	50%	1	50%	2
L1300-MATHS	1	100%			1
L1400-TECHNOLOGI			1	100%	1
L1412-SII.ING.EL			1	100%	1
L1500-PHY.CHIMIE	1	100%			1
L1700-EDU MUSICA	1	100%			1
L1800-ARTS PLAST	1	100%			1
L1900-E. P. S	1	100%			1
L2001-ASSISTANT	1	100%			1
L8012-ECO.GE.FIN	4	80%	1	20%	5
L8013-ECO.GE.MK	1	100%			1
L8015-MUC	3	60%	2	40%	5
L8017-NRC	2	100%			2
P2100-G.IND.BOIS			1	100%	1
P3028-PEINT REVT			2	100%	2
P7140-HORTICULTU			1	100%	1
P8039-ECO.GE.GA	1	50%	1	50%	2
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>59%</b>	<b>15</b>	<b>41%</b>	<b>37</b>

## Répartition des mutations par typologie de poste spécifique

70,2% des mutations ont été prononcées sur des postes en BTS ou relevant de formations particulières.

Spécificité SPEA	Nombre de mutations
CS DANS AUTRE DISCIPLINE + MEME ETABLISS	1
DNL ANGLAIS	3
ETABLISSEMENT SEGPA	2
FORMATION PARTICULIERE	14
MUC	5
NRC	2
POSTE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	3
PREPARATION BTS	5
RESSOURCE EN N.T.I.C.	1
SERIE L ARTS PLASTIQUES, EDUC. MUSICALE	1
Total général	37

### Focus sur le mouvement « éducation prioritaire »

Sur les 206 candidatures reçues, 130 ont reçu un avis favorable soit 63,1% des candidatures.

A l'issue de ce premier mouvement « éducation prioritaire », le taux de mutation académique des candidats avec avis favorable s'établit à 38,4%.

Nombre de demandes		Avis favorable (bonification 400 ou 600 pts)		Nombre de mutés (avec bonification) en éducation prioritaire		% des avis favorables mutés	
Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
132	74	78	52	28	22	35,8	42,3

### Focus sur les demandes de mutation en ULIS / Enseignant Référent pour la Scolarisation des élèves Handicapés (ERSH)

Le mouvement "ULIS" est opéré uniquement sur les postes vacants publiés sur le site internet de l'académie. Il s'agit d'un mouvement inter-degré.

Au niveau académique, 31 postes ont été publiés (35 en 2020)

Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées orientales	Total
4	11	12	0	4	31

Sur 31 postes publiés, 25 ont été pourvus dont 15 à titre définitif (60%) et 10 à titre provisoire (40%).

La répartition des affectations faites à titre définitif et provisoire est identique à celle du mouvement 2020.

Concernant les postes restés vacants, aucune candidature n'a été reçue.

Nombre de candidatures et résultats (avec répartition 1er degré / 2nd degré)

Le taux de mutation lié au mouvement « ULIS » est de 38,4% contre 28,9% en 2020. Il est supérieur à celui du mouvement spécifique académique (23,3%).

Demandes			Résultats			Satisfaction		
Dont 1er degré	Dont 2nd degré	Total	Dont 1er degré	Dont 2nd degré	Total	Dont 1er degré	Dont 2nd degré	Total
49	16	65	19	6	25	38,7	37,5	38,4

La répartition des affectations entre les collèges et les lycées est la suivante : 27 en collège (31 en 2020) et 5 en lycée (4 en 2020).

### **ERSH :**

14 postes ont été publiés (7 en 2020) soit une hausse de 100%.

21 candidatures ont été enregistrées (19 en 2020) dont 14 du 1er degré (12 en 2020) et 5 relevant du 2nd degré (7 en 2020).

12 mutations ont été prononcées (6 en 2020) se répartissant comme suit : 11 personnels 1<sup>er</sup> degré et 1 personnel du 2<sup>nd</sup> degré

Le taux de mutation académique est de 31,5% (41,6% pour les personnels 1<sup>er</sup> degré et de 14,2% pour les personnels 2<sup>nd</sup> degré).

Le taux de couverture des postes est de 85,7%.

### III. Les recours

Après la publication des résultats du mouvement, les recours ont été examinés individuellement au regard des priorités légales. Chaque candidat a été invité à formuler son recours via la plateforme COLIBRIS.

Sur 2622 demandes de mutation, 317 recours ont été effectués soit 12% des demandeurs (10,3% en 2020).

Corps	Recours		Décision favorable		Satisfaction		Pour information	
	Recours	Dont recours spécifique avec organisation syndicale	A titre définitif	A titre provisoire	Total décision favorable	Satisfaction	Recours irrecevable	Recours annulé
Agrégé/Certifié	224	142	10	58	68	30%	2	3
CPE	20	15	2	7	9	45%		
EPS	27	16		1	1	4%		
PLP	40	26		11	11	28%	1	
PSY-EN	6	3		3	3	50%		1
Total général	317	202	12	80	92	29%	3	4

### IV. Perspectives

Afin d'améliorer l'accompagnement des personnels dans leur démarche de mobilité dans la phase intra-académique, trois pistes sont envisagées :

- dématérialisation du processus (dépôt de la confirmation de demande de mutation et des éventuelles pièces justificatives, contestation barème, recours) par la généralisation du processus COLIBRIS.
- mise en place d'un portail des mobilités permettant au candidat de situer sa demande.

- mise en place de réunions infra-départementales et départementales afin d'améliorer l'information du candidat concernant sa demande

#### V. Les demandes de détachement

Après une hausse significative des demandes de détachement (86 demandes reçues en 2020 contre 51 en 2019 soit +61,8%), le bilan 2020 se caractérise par une stabilisation des demandes à hauteur de 80 demandes.

#### **Synthèse des demandes**

Sur 80 demandes de détachement formulées, 24 demandes ont été acceptées par la DGRH soit 30% des demandes. Ce taux était de 38% en 2020.

#### **Disciplines d'accueil des demandes de détachement acceptées**

Sur 24 demandes acceptées, 4 l'ont été en économie-gestion soit 16,6% des demandes acceptées et 3 en CPE, EPS, histoire-géographie. En 2020, aucune demande n'avait été retenue dans ces deux dernières disciplines.

Discipline d'accueil	2019		2020		2021	
	Demandes transmises avec avis favorable	Demandes acceptées par MEN	Demandes transmises avec avis favorable	Demandes acceptées par MEN	Demandes transmises avec avis favorable	Demandes acceptées par MEN
Anglais	0	0	0	0	1	1
Arts appliqués	0	0	0	0	1	1
Documentation	0	0	3	3	1	1
Economie gestion	5	4 (1 désistement)	5	5	7	4 (2 désistements)
EDA	2	2	9	8 (1 désistement)	2	2
EDO	1	1	1	1	0	0
Education	0	0	3	3	3	3
EPS	0	0	0	0	3	3
Génie électrique	0	0	1	1	0	0
Histoire-géographie	0	0	0	0	3	3
Hôtellerie-restauration	0	0	0	0	1	1
Lettres classiques	0	0	1	1	1	1
Lettres modernes	1	1	0	0	1	0 (1 désistement)
Lettres-histoire	0	0	2	2	1	1
Maths-sciences	0	0	2	2	0	0
Mathématiques	0	0	4	4	0	0
Philosophie	0	0	1	1	3	1
SII	0	0	0	0	1	1
SES	5	4	0	0	0	0
Sciences physiques	1	1	1	1	2	1
STMS	0	0	1	1	0	0
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>24</b>

#### **Avis favorable du MEN par corps**

Corps d'accueil	Nombre	Corps d'origine
Agrégés	0	
Certifiés	15	PE, PLP, PERDIR
PLP	6	PE, Ingénieur, Puéricultrice
PSYEN	9	Psychologue, PE, certifié
CPE	3	PLP

#### **Corps d'accueil des demandes refusées**

Parmi les 4 demandes irrecevables, 2 l'ont été en raison d'un envoi effectué hors délai et 2 pour des raisons statutaires.

Corps d'accueil	2019			2020			2021		
	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Certifiés	20			36			26	18 (dont 1 irrecevable)	8
PLP	5			8			13	10 (dont 2 irrecevables)	3
PEPS	0			3			4	2	2
Agrégés	3			1			2	2 (dont 1 irrecevable)	0
PSYEN	4			1			2	0	2
CPE	3			0			2	2	0
<b>Total</b>	<b>35</b>			<b>49</b>			<b>49</b>	<b>34</b>	<b>15</b>

#### Administration d'origine des demandes refusées

Administration d'origine	2018			2019			2020			2021		
	total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Education nationale							38			39	27	12
Enseignement supérieur										2	0	2
Hospitalière							0			3	3	0
Territoriale							9			2	2	0
Armée							1			0	0	0
Autres							1			3	2	1
<b>Total</b>							<b>49</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49</b>	<b>34</b>	<b>15</b>

#### Focus sur les détachements sortants

Sur 45 demandes sortantes, 5 concernent les détachements « personnel de direction »

	Demandes reçues	Demandes acceptées	Taux de satisfaction
Détachements sortants	45	45	100,0%

#### Focus sur les demandes de détachements des PLP « gestion administration »

Dans le cadre de l'accompagnement ministériel des PLP « gestion administration », sur 3 demandes déposées, l'ensemble a été acceptée (100% des demandes déposées).

	Demandes reçues	Demandes acceptées	Taux de satisfaction
PLP Gestion administration	3	3	100,0%

VI. Les demandes de poste adapté

**Affectation sur postes adaptés des personnels enseignants du second degré et Psyen**

Contingent académique : 60\*

\* 2 ETP ont été transformés au titre des allègements de service.

Demandes reçues	78	Hommes	%	Femmes	%
		25	32	53	68
Demandes retenues	58	Hommes	%	Femmes	%
		28	48.3	30	51.7
Désistements	2	Hommes	%	Femmes	%
		2	100	0	0
Solde	56	Hommes	%	Femmes	%
		26	46.4	30	53.6

Sur les 78 demandes reçues, 58 ont été retenues soit un taux de satisfaction de 74,3%.

**Typologie des affectations en poste adapté**

Parmi les 56 demandes retenues, 31 affectations ont été réalisées sur des postes liés au CNED (55,3% des demandes retenues). En 2020, ce taux était de 61,4%.

Type d'affectation	Nombre	Hommes	%	Femmes	%
Postes au CNED	31	7	22.6	24	77.4
Fonctions administratives	19	7	36.9	12	63.1
Fonctions de documentation	4	1	25	3	75
Fonction d'éducation	2	0	0	2	100
Total	56	15	26.8	41	73.2

**Focus sur les premières demandes d'entrée dans le dispositif des postes adaptés**

Le taux de satisfaction des premières demandes est de 42,42 (en 2020, ce taux était de 46,87%).

Nombre de premières demandes d'entrée dans le dispositif (PACD)	33	Hommes	%	Femmes	%
		9	27.3	24	72.7
Retenues	14	Hommes	%	Femmes	%
		2	14.3	12	85.7
Désistements	2	Hommes	%	Femmes	%
		2	100%	0	0

### Première demande de poste adapté de longue durée

Le taux de satisfaction des premières demandes de PALD est de 85,71% (en 2020, ce taux était de 75%).

Nombre de premières demandes de poste de longue durée (PALD)	7	Hommes	%	Femmes	%
		3	42.9	4	57.1
Retenues	6	3	50	3	50

### Sortie du dispositif de postes adaptés

10 personnels sont sortis du dispositif des postes adaptés en 2021. En 2020, 13 personnels étaient sortis du dispositif. 40% des personnels sortants réintègrent l'enseignement en présentiel (46% en 2020)

	Type de sorties	Hommes	Femmes
Reconversions	2 reconversions (CPE / Administratif)	1	1
Reclassements	2 (administratifs)	1	1
Réintégration en présentiel	4	0	4
Retraite	1	0	1
Démission	1	0	1